

Inhumainement

1^{er} mars

A Constantine, dans sa maison arabe, Ben Djelloul nous a parlé...

« J'aime la France, mais... »

Le parapluie et la psalmodie du chaouch

A Constantine, j'allai voir le docteur Ben Djelloul. On m'avait dit :
— Méfiez-vous !

« Il proclame son attachement pour la France, mais il sape ici l'autorité française. Il est en lutte contre l'Administration, il crée le désordre par des promesses insensées.

« Il est une sorte « d'ennemi public N° 1 » !

éboulis arrêté au bord du goufre. Des ruelles serpentent comme des fissures dans ce bloc.

◆◆◆

Dans une alcôve, sur une estrade, Ben Djelloul est couché dans un lit de cuivre. Un radiateur électrique secourt, tant bien que mal, de sa faible chaleur, la traditionnelle bassine arabe où



Constantine au bord des gorges du Rhummel

« Méfiez-vous, il ne vous dira pas toute sa pensée. »

Comment ne me serais-je pas méfié ? Pour l'aller voir, il me fallait passer par la rue Nationale, devant les marques persistantes de la tragédie du 5 août — murs noircis par le feu, magasins restés vides depuis le pillage — et ces ruines rappellent, pour le moins, que toute erreur de jugement peut avoir, en ce pays, de sanglants effets.

Aussi l'Administration a-t-elle raison d'être sur ses gardes ! Mais la prudence ne commande pas de se boucher les oreilles : Ben Djelloul n'est pas une arène !

Il loge dans l'étrange ville arabe de Constantine, dont les maisons blanches, roses, ocre ou bleues, amassées sur une pente rapide au-dessus du Rhummel, paraissent, dans l'ensemble, un énorme

brûlé de la braise. Il y a aussi des chaises. Voilà beaucoup de concessions aux usages occidentaux.

Ben Djelloul est malade ; il est atteint, depuis plusieurs semaines, de paratyphoïde. Sous le fichu de soie qui couvre sa tête, ses yeux sont brillants de fièvre, une barbe de plusieurs jours encadre ses traits tirés. Il me tend une main émaciée et me présente l'aréopage qui forme demi-cercle devant son lit. Il y a là son frère et trois ou quatre membres de la Fédération des élus, tous vêtus à l'européenne, mais coiffés du fez. Le chaouch apporte, sur un guéridon, des friandises et du thé à la fleur d'oranger ; ensuite, accroupi contre le mur, il fera brûler des bâtonnets odoriférants.

PIERRE DUBARD.

➤ Voir la suite en 2^e page, 5^e colonne

Ben Djelloul parle. Il m'expose les raisons de la lutte qu'il mène. Il parle avec cour, sans violence.

— Tout est venu de la crise, me dit-il.

« Pendant la période de prospérité les indigènes ne se sont pas préoccupés de politique, ils ne se sont guère souciés de la loi de 1919 qui leur donnait des représentants aux assemblées municipales et générales, comme aussi aux délégations financières : représentants indigènes, élus à part, et dans la proportion maximum du tiers de ces assemblées.

« Les indigènes achetaient des terres : ils s'endettaient pour en acheter davantage... comme les colons. L'administration faisait élire, comme représentants indigènes, à peu près qui elle voulait. C'était l'époque de facilité.

« Avec la crise sont venus les huisseries, le chômage, la misère. Une misère profonde ! De petits fellahs déposés sont venus à la ville. Ils cherchent leur nourriture, le matin, dans les poubelles.

— On a donné des secours aux fellahs, des crédits ont été votés. Des chantiers ont été ouverts pour occuper les chômeurs.

« Avec la misère, les injustices deviennent plus intolérables.

« Intolérables, ces habitudes de trop nombreux caïds qui font « suer le bur-nous » ; usage du *barouk*, c'est-à-dire l'obligation de faire des cadeaux au caïd nouvellement nommé ; usage du *batchich* au caïd qui collabore à la répartition des impôts ; pourboires, pour toutes les formalités de l'état civil ; dime exigée sur toute demande d'emprunt ou de secours à l'Administration.

— Ces mœurs existaient avant l'occupation française. Ce sont des coutumes arabes. Le caïd est un indigène musulman, et il en est de hautement honorables.

— C'est exact. Mais nous voulons que ces abus cessent. Les caïds sont maintenant nommés par l'Administration française.

« A ces abus, ajoutez les vexations, la charge de votre fiscalité trop compliquée pour les indigènes ; ajoutez les mauvais traitements, les rigueurs de certains règlements d'exception appliqués d'une manière inhumaine : amende de 500 francs, par exemple, pour une chèvre égarée et retrouvée dans la forêt communale.

« C'est cet excès de misère, ce sont ces abus, qui nous ont fait crier, nous, les intellectuels que vous avez formés à votre esprit et à qui vous avez inculqué l'amour de la justice.

« Nous avons dénoncé ces abus dans nos journaux. L'Administration a crié au scandale.

« Nous nous sommes présentés aux suffrages des indigènes et nous avons été élus. L'Administration nous a fermé ses portes. Nous avons voulu nous adresser directement à Paris, l'Administration a mis un point d'honneur à ce que nous ne soyons pas écoutés. Aux dernières élections, cette Administration est intervenue brutalement, par exemple, modifiant le découpage de deux cir-

conscriptions quinze jours avant le scrutin.

« Voilà nos griefs.
« Nous demandons la suppression des règlements d'exception appliqués aux indigènes, en Algérie ; nous demandons une meilleure assiette de l'impôt, la taxation d'office pour les illettrés ; plus d'égalité dans la politique du crédit agricole, la répression des abus de certains caïds, la création d'un plus grand nombre d'écoles françaises et des libertés plus grandes pour l'ouverture d'écoles arabes.

« En ce qui concerne la politique nous demandons que la représentation indigène atteigne la proportion du tiers dans les assemblées où elle est admise (aux Délégations financières nous n'avons que 21 représentants sur 69 membres).

◆◆◆

— Avez-vous donné des preuves de vos sentiments français ?

— Je commence toutes mes conférences en rappelant l'œuvre considérable — matérielle et morale — accomplie en Algérie par la France. Je déclare que je suis Français par sentiment. Je déclare — ceci pour couper court à toutes convoitises étrangères — que l'Algérie est une terre française ; que nous respectons la souveraineté française.

« Ensuite, j'expose notre programme.
« Et je termine en criant : « Vive l'Algérie française ! Vive la France ! »

« Telle est la contexture de tous mes discours. Vous pourrez le vérifier. »

L'administration algérienne m'a en effet confirmé l'exactitude du fait.

J'ai aussi demandé au D^r Ben Djelloul quelle a été son attitude pendant la tragédie du 5 août, à Constantine.

Il m'a répondu :

— J'ai moi-même participé à la protection du quartier juif ; j'ai établi des barrages. Ce quartier, vous le savez, n'a pas été atteint.

« Au lendemain de cette émeute, j'ai publié une affiche — en langue française et en langue arabe — condamnant de tels actes. »

◆◆◆

Faut-il douter ?

Je laissai le D^r Ben Djelloul épuisé par le long effort de cette conversation, qu'il dut même interrompre une fois.

Son chaouch me reconduisit par les ruelles, m'abritant de la neige sous un parapluie, pittoresque complément de son costume de laine blanche.

Tout en marchant il me contaït une histoire :

— Ben Djelloul, très malade, avant-hier. Etait comme ça, comme mort.

Et il se passait la main sur le visage, comme pour tendre ses traits.

— Alors il disait : « Ma mère la France, je suis un gentil Français ! Mais parasites beaucoup ! »

Et, comme pour me convaincre, il répétait cette phrase, sur un ton de psalmodie.

Comédie ?

Arrivé dans la ville européenne, cela devenait gênant : je renvoyai le chaouch, son pépin et sa litanie. — (A suivre).

Tous droits réservés Pierre Dubard et Intransigeant 1935.